

## COMMENTAIRE SPÉCIAL

**E**n tant que président désigné de la sixième Conférence d'examen de la Convention sur les armes biologiques ou à toxines, qui aura lieu dans quelques semaines, je suis ravi de voir l'UNIDIR consacrer ce numéro du *Forum du désarmement* à la Convention.

Le préambule de la Convention sur les armes biologiques, l'un des traités les plus concis et les mieux écrits, affirme avec force que « la conscience de l'humanité réprouverait l'emploi » d'armes biologiques ou à toxines. La Convention énonce l'engagement de chaque État partie « à ne jamais, et en aucune circonstance » mettre au point, fabriquer, stocker, ni acquérir d'une manière ou d'une autre ni conserver d'armes biologiques.

La Convention sur les armes biologiques est plus importante que jamais. En raison des découvertes scientifiques et des avancées de la biotechnologie, la connaissance des processus de la vie progresse tous les jours. Nous devons donc nous assurer que les interdictions consacrées par la Convention sont respectées.

Depuis 31 ans, la Convention sur les armes biologiques a permis d'éviter, à de rares exceptions près, que des maladies ne soient utilisées comme armes ou comme armes de destruction massive. Il n'empêche que le potentiel destructeur de telles armes, si elles étaient utilisées par des États ou des acteurs non étatiques, reste terrifiant. La communauté internationale doit donc s'engager dans une action concertée forte pour éviter que le cauchemar de la propagation délibérée d'une maladie ne se concrétise un jour. Les progrès rapides des sciences de la vie et la croissance de l'industrie des biotechnologies ne font qu'accroître l'urgence de cette tâche.

Notre mission, lors de la sixième Conférence d'examen, est de parvenir à un résultat positif pour accroître la valeur du régime de la Convention sur les armes biologiques ou à toxines. Nous devons conclure nos travaux avec la satisfaction d'avoir réduit le risque que des armes biologiques ne soient utilisées un jour et renforcé nos défenses contre cette menace.

En 2006, nous devons nous engager résolument dans la promotion de l'universalité de la Convention et définir des étapes pour atteindre cet objectif bien avant la prochaine Conférence d'examen. Lors de la Conférence d'examen, nous espérons étudier la façon dont les articles de la Convention sont appliqués, faire le point sur ces quatre dernières années et présenter le calendrier des activités au-delà de 2006. Dans ce contexte, les mesures de confiance, les mesures nationales de mise en œuvre, les rapports entre la Convention sur les armes biologiques et d'autres mesures juridiques et normatives, ainsi que la coopération internationale dans les domaines des sciences biologiques, de la sécurité biologique et de la sûreté biologique devraient favoriser les discussions et conduire à de bonnes décisions.

La Conférence d'examen sera également l'occasion de sensibiliser plus particulièrement les scientifiques et les responsables politiques à l'importance de la Convention sur les armes biologiques. Une coopération active entre les États parties et la bio-industrie ne peut qu'aider à enrayer les utilisations abusives des sciences de la vie. La sixième Conférence d'examen devrait jouer un rôle de catalyseur et favoriser une telle collaboration. Il faudra néanmoins permettre l'évolution rapide des sciences biologiques tout en s'assurant que ces avancées sont utilisées exclusivement pour le bien de l'humanité : les découvertes des sciences de la vie doivent servir à lutter contre les épidémies naturelles et contre la propagation délibérée de maladies. Tous les États parties devraient avoir les moyens de mettre en place des mécanismes solides de surveillance des maladies et d'intervention rapide en cas de situation sanitaire d'urgence.

Je félicite le *Forum du désarmement* pour ce numéro consacré à la Convention sur les armes biologiques qui met l'accent sur la sixième Conférence d'examen et ses résultats probables. Cette publication pertinente sort à point nommé. Un numéro du *Forum du désarmement* publié en 2005, intitulé « La science, la technologie et les conventions sur les armes chimiques et biologiques », me fut d'une grande utilité pour préparer les réunions de la Convention sur les armes biologiques.

J'apprécie sincèrement le soutien constant de l'UNIDIR pour le processus de la Convention sur les armes biologiques ou à toxines. Cette publication sera utile pour les diplomates, les scientifiques, les industriels de la biotechnologie, la société civile et les organisations internationales.

### **Masood Khan**

Représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Président désigné de la sixième Conférence d'examen de la Convention sur les armes biologiques ou à toxines, Genève